

tenue sous la présidence de Madame CORNELOUP, assisté(e)
de Monsieur HUCHOT et Madame FOULON, Conseillers
En présence de Madame GAVALDA, Rapporteure publique
Madame CHOUART, Greffière

09 heures 00

01)	DOSSIER N° 2305817	RAPPORTEURE: Madame Céline FOULON
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 26 juillet 2023 par laquelle le maire de la commune de Saint-Brès a rejeté la demande de M. et Mme x tendant à la mise en concordance du cahier des charges du lotissement communal Les Grandes Garrigues avec le PLU de la commune applicable en zone UD	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame x	Maître MARTINEZ Maxime (Cour)
	Monsieur x	Maître MARTINEZ Maxime (Cour)
Défendeur	COMMUNE DE SAINT BRES	SCP SVA
02)	DOSSIER N° 2306106	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	annulation de l'arrêté de refus de permis de construire du 16 mars 2023 concernant la régularisation de la construction d'une bergerie d'une surface de 48m2 sur la parcelle B105, ensemble les décisions de rejet implicite et explicite du recours gracieux.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur x	Maître DHEROT Charlène
Défendeur	COMMUNE DE BEAUFORT	Maître POURRET Elodie (Cour)

09 heures 00

03)	DOSSIER N° 2306248	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PC 34244 23 M0007 en date du 28 avril 2023 par lequel le maire de la commune de Saint-Brès a refusé de délivrer un permis de construire à Mme x en vue de diverses modifications sur un bâtiment sis rue René Melin, ensemble la décision implicite de rejet du recours gracieux du 28 août 2023	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame x	Madame x
Défendeur	COMMUNE DE SAINT BRES	CABINET D' AVOCATS PHILIPPE AUDOUIN
04)	DOSSIER N° 2505191	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	Annulation de l'arrêté n° PA 034 010 24 00002 en date du 7 février 2025 par lequel le maire de la commune d'Aniane a refusé de délivrer un permis d'aménager à la SAS Hectare en vue de la réalisation d'un lotissement de 13 parcelles individuelles et d'un macro-lot de 6 logements sociaux sur un terrain sis Route de la Boissière, ensemble la décision de rejet du recours gracieux du 19 mai 2025	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SAS HECTARE	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ANIANE	Maître PILONE Caroline (Cour)
05)	DOSSIER N° 2508551	RAPPORTEUR: Monsieur Nicolas HUCHOT
Titre de l'affaire	Annulation de la décision de refus de permis d'aménager n° PA 034010 23 00003 concernant la réalisation d'un lotissement de 13 parcelles individuelles et un macro-lot de 6 logements sociaux sur un terrain situé route de la Boissière à Aniane	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	HECTARE	Maître PION RICCIO Chloé (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'ANIANE	Maître PILONE Caroline (Cour)

Arrêté le 15/09/2026
Le président du tribunal